

Quels risques pour les clients?

Confiance. Le mot était sur toutes les lèvres hier. L'annonce d'UBS parviendra-t-elle à restaurer une confiance ébranlée par la crise du subprime? La réaction des marchés a donné une ébauche de réponse qui pourrait influencer d'autres acteurs de l'économie à commencer par les clients: le titre UBS a bondi de plus de 12% hier.

Les épargnants en danger?

Cette première indication sera-t-elle suffisante pour endiguer les importants flux de retraits d'argent évoqués par la presse allemande et les concurrents d'UBS? L'avenir le dira.

Reste que le risque de faillite – si risque il y a – semble s'éloigner, estiment les spécialistes. Pour Jean-Pierre Danthine, directeur du Swiss Finance Institute, «l'un des aspects les plus positifs de l'annonce d'hier réside dans la confiance qu'ont accordée à UBS plusieurs grandes banques internationales qui sont, elles aussi, au cœur de la crise, qui sont donc mieux informées que nous.»

D'autres éléments positifs sont pointés du doigt. Comme le remplacement de Marcel Ospel: la banque affirme que changement de cap il y a, relève François Savary, directeur d'investissement de

la Banque Reyl à Genève. «La confiance est un aspect crucial, renchérit Jean-Pierre Danthine. Mais il s'agit de bien différencier la situation des actionnaires – qui peuvent se retrouver face à une action qui ne vaut plus rien – et la situation des épargnants et déposants qui sont eux bien protégés.»

Les PME menacées?

Le cas UBS engendrera-t-il un renouveau de cette législation? Pas obligatoirement dans ce domaine-là, poursuit le professeur faisant allusion au mouvement lancé aux Etats-Unis de revoir les conditions-cadres de l'activité bancaire. «Il est à espérer que demain les épargnants soient davantage encore protégés non pas par

les lois

concernant, mais par des mesures de précaution prises à l'interne par les banques.»

La crise d'UBS influencera-t-elle les exigences imposées aux entreprises pour l'obtention des crédits? «Les conditions sont déjà extrêmement difficiles», souligne d'emblée la directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), Claudine Amstein. A ses yeux, l'élément le plus important demeure la persistance d'un choix valable entre plusieurs banques pour tout patron désireux de contracter un prêt. La concurrence donc. Elle ajoute que cette crise intervient par ailleurs dans un ciel économique relativement serein. Reste une inquiétude: quid des nouveaux projets?

Des effets sur les impôts?

Hans-Rudolph Merz estimait hier que les pertes fiscales pourraient atteindre le milliard de francs cette année et l'an prochain. Les cantons et communes seront différemment touchés selon leur exposition au secteur.

Martin Vollenwyder du Département des finances de la Ville de Zurich confiait à l'ATS que la perte pourrait avoisiner les 200 millions. Pas cette année, mais les deux suivantes.

Le ministre vaudois des Finan-

ces, Pascal Broulis, part aussi du principe que les effets se feront sentir dès 2009 dans l'arc lémanique. L'exposition de la région est triple, rappelle-t-il. Influence à la baisse il y aura sur les impôts payés par la banque et ses succursales. Puis sur ceux payés par les employés du premier institut bancaire helvétique sur leur salaire et autres bonus. Il situe d'ailleurs le risque le plus substantiel dans ce second volet. Surtout pour les exercices 2009 et suivants.

En chiffres? Après avoir parlé de «plusieurs centaines de millions», Pascal Broulis rappelle que l'arc lémanique compte pour environ 10% de l'emploi helvétique d'UBS et de ses succursales. Le troisième retour de balancier pourrait venir du resserrement des conditions de crédit aux entreprises et de leur impact sur l'économie lémanique. Et d'espérer «un ménage de la cave au grenier».

Anne Gaudard

«Nous n'entrerons pas dans le capital-actions»

En marge des décisions prises par la direction d'UBS, le ministre des Finances Hans-Rudolf Merz nous a reçus hier après-midi.

Début février vous n'envisagiez pas d'intervention de la Confédération. Avez-vous changé d'avis?

Non, pas du tout. Et je suis confiant pour l'avenir. Je suis régulièrement informé de l'état du dossier par les présidents de la Banque nationale et de la Commission fédérale des banques.

A quelles conditions êtes-vous prêt à intervenir?

C'est à la banque de régler ses problèmes! Pas à l'Etat! En annonçant deux recapitalisations, UBS a bien réagi, et à temps. Elle est allée chercher six solides partenaires. C'est un bon signe. Les responsabilités sont ainsi réparties.

Mais on vend un fleuron suisse à des fonds souverains...

Non. C'est un faux débat qui ne correspond pas à la réalité. Ni les fonds étatiques ni le syndicat bancaire ne souhaitent contrôler seuls l'entreprise. Et n'oublions pas qu'UBS est avant tout active à l'étranger, c'est une entreprise globale. L'actionnariat de multinationales comme Nestlé est également international. Le plus important est que le siège central reste en Suisse.

Aucune participation financière de la Confédération n'est donc à l'ordre du jour?

Non. Je l'exclus. Nous n'entrerons pas dans le capital-actions d'UBS.

Et en cas de faillite?

Cette éventualité n'est pas à l'ordre du jour! Mais si une faillite devait malgré tout se réaliser, il ne s'agirait pas de

sauver une banque, mais le bon fonctionnement du système financier et de l'économie suisse en général.

Je ne souhaite cependant pas m'exprimer en public sur d'éventuelles mesures. Je peux rassurer mes concitoyennes et concitoyens: depuis septembre dernier, le ministre des Finances

réfléchit à toutes les éventualités. C'est son devoir.

Quel rôle pourrait jouer la Banque nationale?

Elle pourrait assurer le niveau de liquidités d'UBS, et cela sous forme de prêts. Cette pratique des banques centrales est courante au niveau international pour assurer le niveau de liquidités du système bancaire.

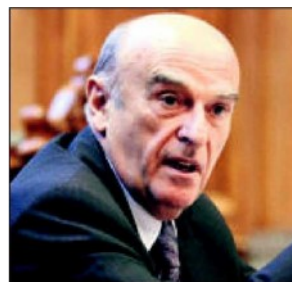
N'a-t-on pas sous-estimé l'ampleur de la crise?

Certainement. Mais ce n'est pas une spécialité suisse. La plupart des grandes banques mondiales ont perdu des plumes dans l'aventure.

Quelles seront ses conséquences sur le budget et la croissance?

Entre 800 millions et un milliard de francs pourraient manquer ces deux prochaines années. Soit un total approchant probablement deux milliards de francs d'ici fin 2009. Quant au ralentissement de la conjoncture, il est annoncé par la plupart des instituts de recherche. Indépendamment de la crise d'UBS. Je partage cette analyse.

Romain Clivaz



Hans-Rudolf Merz, ministre des Finances. (KEYSTONE/2008)

■ QUEL AVENIR POUR L'ACTION UBS?

